

La grappe des technologies propres du Québec

Propositions dans le cadre de la Feuille de route montréalaise en économie circulaire

Mai 2023



ÉCOTECH QUÉBEC EN BREF

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec représente depuis 2009 la grappe des technologies propres. Ses initiatives visent à soutenir les acteurs d'ici - entreprises, chercheurs, investisseurs et regroupements - afin d'accélérer le développement, le financement et le déploiement des technologies propres. Écotech Québec poursuit un double mandat :

- Assister les décideurs publics et privés pour que les conditions soient les plus propices au Québec pour le développement technologique, le financement des projets et des entreprises en technologies propres, la commercialisation des innovations ici et à l'international;
- Propulser les entreprises technologiques pour qu'elles atteignent leur plein potentiel en les appuyant dans le développement de partenariats technologiques, commerciaux et financiers.

Écotech Québec collabore avec plusieurs organisations au Québec, notamment le G15+ et SWITCH l'Alliance, pour une économie verte. Écotech Québec est aussi partenaire fondateur de l'Alliance Canada Cleantech, membre de l'International Cleantech Network et membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les solutions efficientes de la Fondation Solar Impulse.

LES TECHNOLOGIES PROPRES

Les technologies propres englobent des innovations, soit des produits, services, procédés et systèmes qui permettent à leur utilisateur d'améliorer son efficacité tout en diminuant ses impacts environnementaux, soit directement ou à travers d'autres chaînes de valeur. Ces technologies représentent une grande diversité de sous-secteurs dont l'importance est maintenant largement reconnue.

Les entreprises¹ qui composent ce secteur sont au cœur de la transition vers une économie plus verte et prospère.

En plus d'améliorer l'efficacité opérationnelle, les technologies propres permettent en même temps de diminuer l'utilisation des matières premières et des matériaux, de réduire la consommation d'énergie ou de produire de l'énergie propre ou renouvelable, de récupérer des sous-produits utiles, de réduire les émissions polluantes et de gaz à effet de serre (GES), de restreindre les problèmes d'élimination des matières résiduelles, ou de diminuer les impacts sur l'environnement.

Bref, ce sont des innovations qui contribuent à la croissance durable ainsi qu'au mieux-être des populations. Le déploiement à grande échelle Un secteur très
Dynamique

83 633
emplois

18,9 G\$
contribution
au PIB en 2019

8,6 G\$
revenu annuel
en 2018

Un secteur très
L'économie
verte au
Québec

des technologies propres est essentiel à la transformation positive de l'économie du Québec. Cela augmentera l'efficacité, la compétitivité et le rayonnement de nos entreprises, tant ici qu'à l'international, en plus de réduire l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Pour y arriver, nous devons faciliter l'accès de ces technologies au marché québécois, en encourageant leur adoption par les entreprises d'ici et par nos gouvernements. Nous devons aussi exporter le savoir-faire de nos fleurons québécois pour faire rayonner l'expertise innovante du Québec à l'international.

 $^{^1\,}https://statistique.quebec.ca/fr/document/tableau-de-bord-pour-la-mesure-economie-verter and the contraction of the contra$

Écotech Québec salue l'initiative de la Ville de Montréal de consulter les principaux acteurs pour accélérer sa feuille de route en matière d'économie circulaire.

Écotech Québec, qui regroupe les principaux acteurs de l'économie verte, désire contribuer à cette feuille de route et aider à orienter la transition de la ville de Montréal vers un modèle économique plus durable et résilient, en valorisant les ressources et en minimisant les déchets. Conformément à notre mission, nous allons concentrer nos recommandations sur l'accélération du développement de solutions innovantes et leur commercialisation. Nous voulons contribuer à stimuler et accompagner les entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires tout en améliorant leur compétitivité. D'autres recommandations visant à réduire la consommation et favoriser l'économie locale à travers, notamment l'éducation et la promotion de l'économie circulaire, devront également être appliquées.

Pour Écotech Québec, il est important et urgent d'améliorer l'accès aux ressources et au financement destinés aux projets de recherche et d'innovation en économie circulaire, particulièrement dans les domaines suivants :

- les processus et technologies de recyclage;
- l'utilisation rationnelle des ressources dans les processus industriels;
- les matériaux, produits, processus, technologies et services innovants et durables;
- l'innovation biosourcée incluant le développement de nouveaux matériaux et produits.

En ce qui concerne les consommateurs, il est intéressant de noter les résultats du <u>Rapport 2023 sur l'achat de produits écologiques</u>, publié le 22 avril dernier lors du Jour de la Terre, qui montre que, malgré une hausse importante des prix à la consommation en raison de l'inflation mondiale, les consommateurs sont de plus en plus disposés à payer davantage pour des produits dans des emballages durables.

« Les consommateurs tiennent maintenant compte de l'impact de leurs achats sur l'environnement, et la majorité d'entre eux ont déjà intégré des pratiques durables dans leur vie quotidienne; les deux tiers des consommateurs se considèrent conscients de l'environnement. 63 % des consommateurs sont maintenant moins susceptibles d'acheter des produits dont l'emballage est nocif pour l'environnement, soit une hausse de six points par rapport à l'enquête de l'an dernier. Et leurs intentions se reflètent dans leurs actions : 71 % participent déjà à des activités impliquant des produits réutilisables et rechargeables (et 80 % sont intéressés à acheter des produits d'emballage rechargeables pour réduire leur impact sur l'environnement), tandis que plus de la moitié s'engagent à réduire les déchets alimentaires et d'emballage. »

En somme, il est crucial pour la ville d'adopter une approche proactive et innovante en matière d'économie circulaire pour répondre aux besoins des consommateurs tout en préservant l'environnement et en renforçant l'économie locale.

PROPOSITIONS

Proposition no. 1

Accentuer la collaboration avec Écotech Québec pour identifier des solutions innovantes afin d'accroître l'économie circulaire.

En plus de poursuivre la collaboration avec Écotech Québec, notamment par l'entremise des initiatives *Les Grands Rendez-Vous* et les *INNO+ Montréal*, il serait bénéfique d'utiliser davantage le réseau d'Écotech Québec. Notamment le International Cleantech Network qui regroupe des grappes de technologies propres d'une vingtaine de pays, où des villes ont expérimenté plusieurs initiatives pour accélérer l'économie circulaire. De plus, il est souhaitable de poursuivre la collaboration avec la Fondation Solar Impulse et son *Guide des solutions pour les villes* qui offre une compilation d'études de cas de mise en œuvre de solutions labellisées propres et rentables, conçues pour aider et inspirer les centres urbains.

→ Écotech Québec offre ses services afin de poursuivre et d'accélérer l'accompagnement déjà en place avec la Ville de Montréal.

Proposition no. 2

Soutenir financièrement les Services de la Ville afin qu'ils servent de bancs d'essai et de vitrines technologiques pour les innovations durables d'ici.

Pour assurer l'exemplarité de la Ville, il est important de positionner les solutions technologiques au sein de la Stratégie de l'appareil municipal. Il est donc essentiel de soutenir financièrement les différents services de la Ville afin d'accueillir des projets de démonstration dans leurs opérations, ce qui favoriserait subséquemment la commercialisation à grande échelle de plusieurs de ces technologies.

→ Écotech Québec pourrait partager l'expertise développée avec des programmes similaires, comme *Défi Innovation Québec*, qui vise à propulser le développement d'innovations en voie de commercialisation pour répondre à des enjeux d'approvisionnement vécus par des ministères et organismes. Bien que le programme soit différent, nous pourrions nous inspirer de ses apprentissages pour mettre en place et gérer un nouveau programme complémentaire.

Proposition no. 3

Exiger que les entreprises qui bénéficient de programmes de la Ville de Montréal divulguent l'impact climatique et environnemental ainsi que leurs démarches pour identifier et d'adopter des technologies et des façons de faire afin réduire leur empreinte.

Les entreprises qui reçoivent une aide de la Ville de Montréal par l'entremise de ses programmes, comme PME MTL, devraient être engagées pour stimuler la croissance des PME innovantes. Ainsi, les entreprises qui bénéficient de l'aide financière de la Ville devraient être tenues de démontrer leurs démarches pour identifier et adopter des solutions innovantes leur permettant de contribuer aux objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment en économie circulaire. De plus, des mesures dissuasives devraient être mises en place pour décourager les pratiques non durables.

La Ville de Montréal pourrait également envisager la mise en place d'un système de certification pour indiquer que les entreprises ou les projets ont satisfait, ou qui prennent les mesures pour satisfaire aux critères de durabilité et d'efficacité énergétique définis.

C'est une façon originale pour la Ville d'accompagner les entreprises, non seulement au niveau financier, mais également au niveau climatique et environnemental.

→ Écotech Québec possède l'expertise pour agir comme intermédiaire afin de fournir un bilan aux entreprises ainsi que des démarches à entreprendre et des solutions possibles.

Proposition no. 4

Influencer le gouvernement du Québec pour qu'il considère la portion de financement des projets provenant des municipalités dans la partie « non public » dans le montage financier d'un projet.

Le secteur municipal, comme la Ville de Montréal, pourrait être le premier client de plusieurs entreprises en technologies propres, entre autres pour le traitement de l'eau, des sols, des matières résiduelles, ainsi que pour des réductions des émissions de GES, etc. Toutefois, la règle actuelle encadrant le financement ne considère pas ces organismes comme étant un client « utilisateur », mais comme un organisme public.

Sachant qu'un projet ne peut avoir plus de 75% de son financement provenant de fonds publics, cette règle fait en sorte que trop peu de projets se réalisent dans le secteur municipal malgré leur désir de poser des gestes concrets face à l'urgence climatique et l'économie circulaire. Pourquoi ? Parce que l'entreprise doit alors compter sur un nombre très limité d'investisseurs privés pour compléter le financement de son projet. Pourtant, à titre de bénéficiaire du projet, les municipalités peuvent faire un apport en argent et en services, essentiel à l'implantation de la solution innovante.

→ Écotech Québec est disposée à fournir des analyses et des études de cas pour appuyer cette proposition, afin d'aider la Ville de Montréal à optimiser son rôle et à créer une offre de financement complémentaire qui ne soit pas redondante avec les autres offres déjà existantes.

Proposition no. 5

Mettre en place un programme de mise en valeur de technologies propres pour chaque nouvel investissement de la Ville, comme c'est le cas pour les arts.

Au Québec, et ce depuis plus de 60 ans, la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux a pour objectif de soutenir la création des arts visuels et des métiers d'art dans toutes les régions du Québec. Tous les projets de construction de plus de 150 000\$ entrepris par le gouvernement, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État pour des projets d'immobilisation, doivent réserver 1% de leur budget pour l'achat d'œuvres d'art. Cette approche pourrait servir de point de départ au développement d'une initiative similaire par la Ville pour soutenir cette fois-ci la mise en valeur d'innovations ici. Ainsi, pour chaque nouvel investissement de la Ville, un certain pourcentage (quota) serait réservé pour la démonstration de prototypes innovants en phase précommerciale.

→ Écotech Québec, grâce à sa connaissance approfondie des entreprises innovantes dans le domaine des technologies propres, désire aider la Ville de Montréal à mettre en place ce programme en identifiant le meilleur accord et en mettant en relation des entreprises innovantes avec chaque nouvel investissement, sur des enjeux environnementaux ou énergétiques pertinents.

ENGAGEMENT D'ÉCOTECH QUÉBEC

Afin de contribuer davantage à l'atteinte des objectifs de la ville de Montréal, notamment en économie circulaire, Écotech Québec s'engage à collaborer avec les acteurs de l'écosystème montréalais afin de rendre disponible à la Ville, aux arrondissements et aux PME, un accompagnement, une plateforme dynamique et interactive et d'autres ressources pour les aider à découvrir les meilleures ressources et solutions innovantes pour accélérer la transition climatique, notamment en matière d'économie circulaire. Une des initiatives phares, connue sous le nom de GPSclimat, en collaboration avec le Partenariat Climat Montréal et la Jeune chambre de commerce de Montréal, vise à offrir un accompagnement personnalisé pour l'élaboration d'une feuille de route, depuis l'analyse d'une situation jusqu'à la hiérarchisation des options d'innovation, sans oublier les sources de financement disponibles pour concrétiser leurs projets.

Dans cette optique, Écotech Québec invite tous les intervenants en économie circulaire à participer au Forum mondial de l'économie circulaire 2023 du 30 mai au 2 juin à Helsinki. Cet événement réunira « des penseurs et des acteurs tournés vers l'avenir et présentera les facteurs qui changent la donne dans l'économie circulaire ». À noter que l'événement est gratuit et ouvert à tous de façon virtuelle.

Pour information

Isabelle Dubé-CôtéPrésidente et cheffe de la direction idubecote@ecotechquebec.com

Denis Leclerc

Conseiller exécutif

dleclerc@ecotechquebec.com

Écotech Québec

La grappe des technologies propres 2160, rue de la Montagne Bureau 430 Montréal (Québec) H3G 2T3 ecotechquebec.com

